



Modalités particulières d'inscriptions à l'UFR STAPS
Année 2009/2010
Premières inscriptions et réinscriptions administratives
Du 07 juillet au 29 juillet 2009

Les étudiants peuvent s'inscrire en choisissant l'une des deux formules

CHOIX N°1 : INSCRIPTION ET PAIEMENT EN LIGNE + ENVOI DES PIÈCES PAR COURRIER

Détail de la procédure

- Saisie du dossier en ligne sur le site: <http://www.univ-ag.fr>
- Envoi des pièces par courrier sous **5 jours à compter de la date d'inscription en ligne** à l'adresse suivante :

*UFR STAPS Campus de Fouillole
BP 592 97167
POINTE A PITRE CEDEX*

Le dossier devra comprendre :

- **Le paiement (voir annexe 1) :**
 - Soit le récépissé attestant le paiement, valable : pour le paiement en ligne, le virement de compte à compte et le paiement en espèces au TRESOR PUBLIC)
 - Soit l'original du chèque certifié.
- **Pièces demandées par la composante** (voir annexe 2)
- **Le récapitulatif de l'inscription en ligne** imprimé par l'étudiant

Nb : il est vivement recommandé de conserver une copie du paiement

- l'étudiant recevra par mail une confirmation de son inscription (une adresse mail doit être saisie obligatoirement pour permettre l'envoi d'un accusé de réception)
- l'étudiant pourra récupérer à la rentrée, dès le 1^{er} septembre 2009, sa carte étudiant à l'UFR STAPS.

ATTENTION
Les dossiers incomplets ne pourront être validés et seront mis en attente

CHOIX N°2 : INSCRIPTION EN LIGNE + DEPOT DES PIÈCES + PAIEMENT SUR PLACE

Détail de la procédure

- Saisie du dossier en ligne : <http://www.univ-ag.fr>
- Dépôt des pièces à l'UFR STAPS : vérification et traitement du dossier par le service scolarité

Heures de réception des étudiants : Tous les jours : 08h00-15h00 sauf le mercredi 08h00-13h00

- Paiement des droits universitaires : par carte bancaire sur place ou remise du récépissé du paiement préalablement effectué
- Retrait de la carte étudiant : (Les étudiants boursiers devront être munis de l'attribution définitive de bourse pour récupérer leur carte).

Annexe 1

➤ **LES DIFFERENTS MODES DE PAIEMENT:**

➤ **Virement de compte à compte** uniquement sur le compte TRESOR PUBLIC de l'Agent comptable de l'UAG :

Référence bancaire	Etablissement	Guichet	N°de compte	Clé
TRESOR PUBLIC	10071	97100	00001006912	51

➤ **Par carte bancaire** : en ligne sur le site web ou sur place dans la composante

➤ **Par chèque certifié** à l'ordre de l'Agent comptable de l'UAG et devra être effectué auprès de l'établissement bancaire du tireur.

➤ **En espèces** : au TRESOR PUBLIC (voir annexe 1) sur le compte de l'agent comptable

Attention : réservé uniquement aux boursiers et aux exonérés de la catégorie 6

➤ **LE PAIEMENT EN ESPECES AU TRESOR PUBLIC**

Pour le paiement en espèces réservé aux boursiers et aux exonérés de la catégorie 6, vous pouvez vous rendre aux Trésoreries Générales suivantes :

Le trésorier vous remettra après paiement sur le compte de l'agent comptable de l'UAG, une déclaration de recette à joindre à votre dossier ou à remettre lors de votre inscription sur place.

COMMUNES	ADRESSES	TELEPHONE	FAX
Les Abymes	1 Rue des Amandiers	0590.82.01.34	0590.93.09.22
Basse-Terre	Boulevard Maritime	0590.41.11.78	0590.81.09.82
Baie-Mahault	Rue Schoelcher	0590.25.16.16	0590.25.17.00
Capesterre Belle Eau	Rue Joliot Curie	0590.86.30.34	0590.86.11.98
Morne-à-l'Eau	Espérance	0590.24.70.17	0590.24.40.05
Moule	36 Rue Saint-Jean	0590.23.50.33	0590.23.57.90
Pointe-à-Pitre	Place de la Victoire	0590.21.45.44	-
Pointe-Noire	Quart Raie d'Eau	0590.98.01.09	0590.98.27.80
Trésorerie	Résidence Calbassier	0590.22.90.01	0590.22.91.13
Sainte-Rose	Dans le Bourg	0590.28.70.17	0590.28.84.50

Annexe 2

LISTE DES PIÈCES À FOURNIR POUR UNE INSCRIPTION À L'UFR STAPS

A ENVOYER PAR COURRIER à l'adresse suivante :

UFR STAPS

Campus de Fouillole

BP 592 97167 - POINTE A PITRE CEDEX

OU A REMETTRE SUR PLACE

Première inscription

1. Diplôme du Baccalauréat : photocopie + original*
2. Relevé de notes du baccalauréat session 2009 : photocopie + original*
3. Photocopie d'une pièce d'identité (carte nationale, passeport)
4. Attestation d'affiliation à la sécurité sociale de vos parents en cours de validité si vous êtes ayant droit
5. Votre attestation d'affiliation à la Sécurité Sociale et votre numéro d'immatriculation personnel
6. Deux photos d'identité
7. Deux enveloppes autocollantes timbrées au tarif en vigueur format 229mmx162mm
8. Justificatif de domicile : Photocopie (quittance, eau, téléphone, EDF, ...)
9. Attribution conditionnelle de bourse 2009/2010 (l'original* + une copie recto-verso)
10. Attestation de recensement ou Justificatif de participation à la journée d'Appel
11. Justificatif de paiement de vos droits d'inscription (valable pour les virements de compte à compte, les paiements en ligne et la déclaration de recette pour les paiements en espèces au du Trésor Public)

Réinscription

Fournir les pièces précédentes numérotées de 3 à 10, ainsi que les pièces suivantes :

12. Quitus de la bibliothèque Universitaire
13. Relevés de notes (semestre 1 et 2) de l'année précédente
14. Carte d'étudiant de l'année précédente
15. Attestation de responsabilité civile pour les étudiants en L2 et L3

***Ne pas envoyer de documents originaux. Ils vous seront réclamés lors de votre inscription dans la composante !**

Cas particuliers

Etudiant handicapé : Carte d'invalidité + (Justificatif sous pli confidentiel adressé au médecin du Service Universitaire de Médecine Préventive et de Promotion de la santé)

Etudiant venant d'une autre université : autorisation d'inscription à l'UAG (demande de transfert)

Etudiant salarié : Contrat de travail d'au moins 17 h 30 par semaine